



Les ateliers de la Charte européenne de sécurité routière Vendredi 5 décembre 2014 - Maison de l'Europe de Paris

Les ateliers de la Charte européenne de sécurité routière sont organisés dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la Charte le Vendredi 5 décembre 2014, de 13h30 à 17h00 à la Maison de l'Europe de Paris. Ils sont animés par Robert Trottein, Correspondant national de la Charte européenne de sécurité routière.

A mi-parcours de la Décennie d'action des Nations Unies et du programme européen pour la sécurité routière 2011-2020, ils visent les objectifs suivants :

- encourager les entreprises, les collectivités publiques, les associations, les établissements scolaires, les universités, à prendre des mesures en matière de sécurité routière ;
- reconnaître la contribution de la société civile pour une meilleure sécurité des usagers de la route ;
- aider les parties prenantes à acquérir et partager les informations sur les solutions aux problèmes locaux, nationaux et dans l'Union européenne ;
- faciliter un véritable dialogue pour le transfert des expériences et pratiques en matière de sécurité routière à tous les niveaux de gouvernance au sein de l'Union européenne.

Ces ateliers ne sont pas un colloque ou un séminaire supplémentaire. Ils sont conçus comme un moment et un espace de conception des projets pour les cinq années à venir et de mise au point des programmes d'actions locales, départementales, régionales et nationales pour 2015-2016. Seuls les organismes intéressés à s'inscrire dans cette perspective tireront un réel avantage à y participer.

Ces rencontres se déroulent en trois ateliers et un temps pour les adhésions à la Charte européenne de sécurité routière :

- Atelier 1 : L'innovation au service de la prévention.
- Atelier 2 : La citoyenneté et l'accès à la conduite des jeunes.
- Atelier 3 : Préparation de la 3^{ème} Semaine mondiale de la sécurité routière.
- Cérémonie d'adhésion à la Charte européenne de sécurité routière.

Pour permettre une participation active et des échanges constructifs, le nombre de participants est limité à 120 personnes émanant de tous les milieux concernés : les acteurs publics nationaux, régionaux et locaux, les entreprises engagées pour la sécurité routière, les fondations et associations actives pour la prévention des accidents de la circulation.

Les ateliers de la Charte européenne de sécurité routière sont produits par les ONG Laser Europe et ERSA (European Road Safety Action). Ils bénéficient du soutien de la Représentation en France de la Commission Européenne, de la Prévention Routière Internationale, de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière, de la Fondation Vinci Autoroutes, des sociétés Develter Innovation et Contralco.

Tout organisme partageant les valeurs des Nations Unies ou de l'Union européenne et s'engageant à contribuer à l'atteinte des objectifs de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020 peut être partenaire du programme d'actions 2015-2020 : collectivités publiques, entreprises du secteur privé, associations professionnelles, associations de la société civile et toute personne mettant son savoir-faire au service de la sécurité routière.



Les ateliers de la Charte européenne de sécurité routière Vendredi 5 décembre 2014 - Maison de l'Europe de Paris

Programme prévisionnel détaillé

13h30 Accueil des participants : Marion FRANCO, Directrice, ERSA

14h00 Ouverture

Intervenants : Robert TROTTEIN, Président, Fondation Laser International, Martine AITKEN, P.A.U. Education, Représentant la Charte européenne de sécurité routière, Joël VALMAIN, Conseiller technique Europe-International du Délégué Interministériel à la Sécurité Routière.

14h15 Atelier 1 : L'innovation au service de la prévention

Thèmes abordés : Les simulateurs et logiciels interactifs au service de la formation, les innovations pour la prévention de l'alcool, des addictions, de la fatigue, les nouvelles coordinations pour la sécurité routière.

Intervenants : Stéphane DEVELTER, Président, Develter Innovation, Jacques ROBERT, ex EDF - Chargé de la Formation, Trésorier AFPC, Olivier VALATE, Responsable Export, Contralco, François MOUREAU, Président, Alcool Assistance, Jean-Claude ROBERT, Délégué Général, PSRE, Thomas ASTOUX, Fondation Vinci Autoroutes, Didier de ABREU, Chef du Pôle coordination des politiques interministérielles de sécurité routière, Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Thierry VELOUPOULE, Directeur Prévention Sécurité, Villeneuve-la-Garenne

Echanges avec les participants

15h00 Pause-café

15h15 Atelier 2 : La citoyenneté et l'accès à la conduite des jeunes

Thèmes abordés : la sensibilisation des apprentis aux risques routiers, l'apprentissage anticipé de la conduite, l'engagement des jeunes pour la prévention des risques routiers, comment participer au Forum européen des jeunes pour la sécurité routière, l'Université européenne d'été de la sécurité routière, la plateforme Roulons Autrement, des festivals internationaux du film de sécurité routière aux festivals locaux et départementaux.

Intervenants : Jean-Pascal ASSAILLY, Chercheur, IFFSTAR, Alain BERTHAUT, Délégué Général, Laser Europe, Vincent VERGES, Directeur adjoint, Direction de l'apprentissage et de l'emploi, Région Ile-de-France, Marion FRANCO, Directrice, ERSA, Alexandre DESPRETZ, Policier, Préfecture de Police, Sophie CORRET, Présidente, Forum européen des jeunes pour la sécurité routière, Delphine REDONDO, Fondation Vinci Autoroutes.

Echanges avec les participants

16h00 Atelier 3 : Préparation de la 3^{ème} Semaine mondiale de la sécurité routière

La 3^{ème} Semaine mondiale de la sécurité routière se déroulera du 4 au 10 mai 2015. Les échanges porteront notamment sur les modalités de sa mise en œuvre, les projets susceptibles d'être portés par les participants, la mise en place d'un comité de coordination.

Intervenants : Robert TROTTEIN, Président, Fondation Laser International, Joop GOOS, Président, Prévention Routière Internationale, Benaceur BOULAAJOU, Secrétaire permanent, Centre National de Prévention des Accidents de la Circulation du Maroc, Régis CHOMEL DE JARNIEU, Président, Association Française de Prévention des Comportements sur la Route.

16h30 Cérémonie d'adhésion à la Charte européenne de sécurité routière

Les organismes adhérant à la Charte européenne de la sécurité routière se verront remettre leur certificat de membres durant la cérémonie.

17h00 Clôture